Souvenir. En pleine occupation allemande, le maire de Castin a fourni de fausses cartes d'identité à une famille juive, lui évitant d'être arrêtée. Soixante ans après, il sera honoré à titre posthume, lundi 28 mars.

Jules Lapeyrère sera « juste »

En 1930, Jules Leuchtmann, devant la montée de l'antisémitisme, quitte sa Hongrie natale et arrive en France en quête de travail. Le service du travail l'oriente vers le Gers qui, à l'époque, semble manquer de bras. Il arrive à Auch où, après de petits boulots, il trouve un emploi à la mairie d'Auch comme ouvrier jardinier et participe à l'aménagement du jardin Ortholan.

Au mois de juillet 1939, sa famille, son épouse et ses deux enfants Charles et Alexandre, sont venus

son épouse et ses deux enfants Charles et Alexandre, sont venus le rejoindre. La guerre est là, puis l'occupation, la religion israélite commence à lui porter tort, d'autant plus que la loi établie par Vichy interdit aux Juifs de pour-

suivre des études universitaires et de travailler dans les services

publics. Il leur est conseillé de quitter Auch et de trouver un lieu plus sûr à la campagne.

Le régisseur d'une propriété aux

abords d'Auch, à Castin, au lieudit « Gardès », l'engage d'abord comme maître valet du 11 novembre 1941 au 11 novembre 1942, puis en qualité de métayer,

du 11 novembre 1942 au 11 novembre 1945, participant avec sa famille aux rudes travaux de la terre.

Au début, ils eurent quelques



Charles, seul survivant de la famille Leuchtmann de l'époque, retrouve soixante ans après, en compagnie de Pierre-Antoine Lapeyrère, fils du maire, la ferme de « Gardès ». DDM, V. R.

craintes dans cette période d'occupation allemande, allant même à creuser deux grottes dans la forêt toute proche qui servaient à Charles et Alexandre pour y passer les nuits. Jusqu'au jour où le maire de

l'époque, Jules Lapeyrère fit ap-

peler à son domicile toute la famille en demandant d'apporter toutes les cartes d'identité sur lesquelles figurait la mention juif.

Le maire déchira les cartes et sur le champ en établit de nouvelles, mettant en sécurité toute la famille, leur évitant ainsi une rafle par les Allemands et d'être déportés dans les camps nazis vers

une mort certaine. Lundi 28 mars, 64 ans après, dans la salle polyvalente de Castin, aura lieu une cérémonie au cours de laquelle Arié Avidor, consul

général d'Israël; Robert Mizrahi,

président du comité français; Yad Washem, France-Sud, et Albert Seifer, délégué Midi-Pyrénées, remettront à titre posthume la médaille et le diplôme des « justes parmi les nations » à Jules La-

peyrère pour avoir sauvé la famille Leuchtmann. La médaille sera remise à Pierre-Antoine Lapeyrère, le fils de Ju-

V. R.